

Sion, le 14 janvier 2025

20211012_Priorités2022.docx

Stratégie 2024 – 2028

Bilan priorités 2024

Ce document découle de la stratégie 2024-2028. Les priorités 2024 ont été validées par le comité en date du 24 janvier 2024. Ce document dresse un bilan des réalisations au 31 décembre 2024. *Il a été présenté au comité le 27 mars 2025 et est remis aux membres en amont de la première Assemblée générale 2025.*

1. Défi « Ressources humaines »

Le modèle de l'AVALEMS est similaire à celui du tourisme. L'association fonctionne comme une « région » et promeut l'ensemble de la destination « EMS ». En association avec les faïtières nationales, elle soutient les campagnes de promotion de la branche « soins de longue durée ». Les EMS sont comme les hôtels, chacune et chacun est responsable de promouvoir son entreprise en se démarquant des autres. L'AVALEMS soutient les initiatives innovantes et les relaie soit auprès des membres comme source d'inspiration, soit auprès du grand public pour contribuer à l'attraction de la « destination EMS ». Pour garantir l'attrait de la « destination », l'AVALEMS s'engage pour des conditions cadres favorables et financées.

- Promouvoir l'attractivité de l'ensemble des professions en lien avec la personne âgée
- Mettre en valeur le sens des métiers en EMS

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspective
1.1	Participation / Relai / Soutien des initiatives fédérales et cantonales pour promouvoir les soins de longue durée	Participation à la task force cantonale des soins infirmiers forts.	Gestion et coordination des groupes de travail de la Task Force sous la responsabilité de l'AVALEMS et du GVCMS : <ul style="list-style-type: none"> • Image de la profession : Dépôt d'un projet à la Confédération pour une campagne axée sur la diversité des métiers SLD. • Formation spécifiques ASA, ASSC, Aux. : rapport avec différentes mesures déposé à la taskforce qui analysera chaque point pour recommandations de mise en œuvre. • Horaires et plans de travail : rapport avec différentes mesures rédigé et sera déposé à la taskforce début 2025 • PPDC : Dépôt d'un projet à la Confédération. 	Les séances 2025 sont agendées. Deux rapports (horaires de travail et la composition des équipes) seront déposés à la taskforce courant 2025 et participation au GT Formation ciblées pour les tâches de cadre. 0.1 EPT de Chef de projet sont réservés à cet effet à l'année. Cela permet d'investir du temps dans 2 à 3 sous-groupes de travail et de suivre l'avancée des autres. Un surplus correspondant à 0.1 EPT est prévu pour le premier trimestre (campagne d'image) ; 0.1 EPT à l'année pour la CCT ; 0.1 EPT aux second et troisième trimestre pour la PDDC.

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspective
			Participation à d'autres GT : <ul style="list-style-type: none"> • Formation HES en cours d'emploi • Intégration des nouveaux collaborateurs 	
1.2	Engagement pour des conditions cadre favorables et leur financement	Suivre le projet des infirmières de pratique avancée (IPA) dans les EMS	Les contacts avec le canton de Vaud ont été pris. Le point a été discuté à la COSQ. En l'absence de financement cantonal, dans le contexte des EMS, il n'y aura vraisemblablement pas d'IPA.	Suivi « passif ». Envisager un projet 2026. Lien Masterplan et Task Force
		Mise en œuvre de la CCT et développement du secrétariat	Les statuts et le règlement de fonctionnement de la commission paritaire professionnel sont validés. Le secrétariat est en place et a transmis les indications visant à encaisser la cotisation professionnelle et la cotisation patronale. L'ensemble des documents de référence sont publiés sur le site de l'AVALEMS.	0.1 EPT annualisé pour la gestion courante Accompagner la structure dans un processus de professionnalisation (perspective d'externalisation du secrétariat dès 2026).
		Rapprochement avec les conditions de l'HVS (CCT phase 2)	Cinq séances. Mandat initial très restrictif (uniquement les infirmiers en classe 12b) et peu productif du point de vue employeur. Grâce au lobbying de l'AVALEMS une comptabilisation de l'impact d'une valorisation des ASSC a pu être ajoutée.	0.1 EPT de direction pour accompagnement de la finalisation du rapport à remettre au Conseil d'Etat (automne 2025). 100 KCHF et 0.1 EPT de chef de projet pour un projet connexe de révision de la classification de fonctions (partiellement mutualisé avec GVCMS)
1.3	Campagne de communication cantonale pour valoriser les EMS comme employeur	Campagne de valorisation des métiers des soins de longue durée	Relai de la campagne nationale "Une carrière empreinte d'humanité" (ARTISET/SPITEX) et développement du groupe de travail "Image de la profession" dans le cadre de la Taskforce cantonale. Vidéo AVALEMS sur les métiers en EMS.	Repris dans le cadre de la mesure 1 (image de la profession) de la taskforce. Sous réserve de la réponse de la Confédération.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspective
1.4	Mise en œuvre d'initiatives pour soutenir les EMS dans leur recrutement	Mutualisation sur base volontaire des idées et innovations favorables au recrutement.	Etablir une liste des initiatives EMS en faveur des collaborateurs (ex: temps de change payé, petit-déjeuner offerts,...). Cette liste sera mise à jour annuellement. Le but étant que les EMS puissent la consulter une fois par année afin de comparer avec leurs initiatives et bénéficier des compétences et idées de tous.	Diffusion du document aux membres ayant participés le 26 juin 2024.
			Lettre personnalisée co-signée du président du directeur adressée aux apprentis diplômés en EMS en 2024. Plus d'une centaine de courriers envoyés (sur base des informations fournies par les EMS).	Répétition de la démarche avec la volée 2025.

2. Défi « Formation »

L'AVALEMS soutient ses membres dans l'identification et le développement des compétences nécessaires pour la réalisation des missions dans les EMS. L'association s'engage dans la réalisation de conditions cadres qui permettent aux EMS de mettre en place une politique de développement des compétences commune coordonnée avec les autres acteurs des soins de longue durée.

- Faire connaître l'offre de formation et valoriser le développement des compétences en EMS
- Définir un socle de connaissances communes par rôles et développer une offre de formation en conséquence

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
2.1	Elaboration d'une politique commune de développement des compétences (PDDC)	Publication des premiers outils et démarrage de la mise en œuvre de la PDDC	Documents de base publiés sur le site de l'AVALEMS. Référentiels des compétences des infirmiers et des auxiliaires publiés. Travaux de trois référentiels pour les responsables techniques engagés.	Suite du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Création de quatre référentiels de compétences complémentaires • Création d'un concept de communication pour la PDDC • Publication des documents de référence manquants (processus; cahier des charges commission PDDC; financement des formations) 0.25 EPT pour le suivi du projet
2.3	Veille nationale et cantonale en matière de formation de base et de formation continue professionnelle	Comité OdA Santé	Bilan de la première année de participation au comité OdA Santé positif. Cet espace permet de mener certaines thématiques plus loin (par exemple formation des auxiliaires Croix-Rouge).	Cet engagement est désormais mutualisé avec le GVCMS.

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
2.4	Engagement pour des conditions cadres favorables à la réalisation de la politique commune de développement des compétences	Mode d'emploi Carefolio	Mode d'emploi inexistant et projet non-pertinent car chaque utilisateur a la possibilité de paramétrer le système selon sa propre organisation.	Le projet sous cette forme est abandonné, au profit d'un audit des pratiques conduite par IT SLD Solutions SA et qui intègre les dimensions identifiées pertinentes par la COSQ.
2.5	Orientation et conseil aux membres en matière de formation continue professionnelle		X offres intramuros et X offres partenaires publiées sur le site de l'AVALEMS en 2024.	Renforcement de l'offre dans le Haut-Valais via Roselyne Kohlbrenner.
2.6	Lobbying auprès des institutions de formations pour orienter les formations existantes ou développer de nouvelles offres qui permettent d'atteindre les objectifs de la politique commune de développement des compétences	Dispositif de formation aux outils d'évaluation	Aucun développement BESA (décision du fournisseur). Incertitudes jusqu'au 24 novembre en lien avec EFAS.	Reprendre en 2026 sous l'angle d'un passage à interRAI ou autre en 2028.
		Positionner et défendre les intérêts des EMS dans les compétences de base et la formation professionnelle continue.	Repris dans projet PDDC déposé à la Taskforce. Formation FIR désormais disponible en temps partiel pour le Valais romand. Cadre de référence pour la formation des auxiliaires de santé traité au comité OdaSanté.	Travaux à poursuivre Renforcer les passerelles entre les formations

3. Défi « Lobbying »

Les EMS portent une responsabilité qui dépasse les murs des institutions. Qu'ils mettent en œuvre des prestations diversifiées (long et court séjour; accueil de jour ou de nuit; logements protégés institutionnels; unités de soins aigus et de transition; etc.) ou qu'ils soient spécialisés, les établissements doivent collaborer avec l'ensemble des acteurs locaux des soins de longue durée. Cette responsabilité régionale est reconnue et les établissements qui le souhaitent ont la possibilité d'entreprendre dans ce cadre. La réalisation de ces missions se fait en accord et avec le soutien des autorités, qui fixent le cadre stratégique et soutiennent les conditions-cadres propices à la réalisation des enjeux.

- Renforcer la responsabilité régionale des soins de longue durée
- Valoriser le rôle et le sens de l'EMS auprès de la population
- Promouvoir l'esprit d'entreprise / l'autonomie des EMS
- Valoriser le savoir-faire, les attitudes et les aptitudes par l'intermédiaire de groupes de travail
- Accentuer le partenariat avec les financeurs (le canton, les communes, les assurances et les clients) pour optimiser les contrôles qualité effectués en EMS, afin d'éviter les lourdeurs administratives
- Faire reconnaître les investissements nécessaires pour sécuriser les aspects informatiques des membres

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
3.1	Accompagner le développement des conventions-cadres signées entre les EMS et les communes	Information aux communes	Préparation d'un kit à disposition des EMS pour argumenter le financement. Préparation d'une lettre-type à l'attention des communes et des candidats aux élections communales (projet « Bien vieillir en VS »).	Formation cantonale des nouveaux élus communaux (janvier 2025).
3.2	S'engager dans la révision de la Loi	Révision LSLD + Planif 25-28	Participation aux séances préparatoires (brainstorming) et séances dédiées avec les membres (directions + inf. chefs).	Réponse à la consultation.

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
	cantonale sur les soins de longue durée	Stratégie SECOSS	Sept séances de travail avec le médecin cantonal. Finalisation d'un rapport à l'attention du DSSC. Finalisation du cahier des charges du directeur.	Deux séances de comité par année.
3.3	Développer et animer des plateformes locales d'échange entre les acteurs des soins de longue durée et les autorités	Vieillir en Valais	Préparation et participation à des soirées avec les candidats aux élections communales. Préparation et transmission d'un courrier aux communes (cf. 3.1)	
3.4	Rationaliser les contrôles en s'accordant sur les objectifs stratégiques et les indicateurs pertinents	Valoriser les datas	Sur mandat du médecin cantonal, l'OVS et AVALEMS ont recensé les données collectées de manière routinière (au moins une fois par an) à des fins statistiques. Clarification des besoins et des doublons. Structurer ces données pour leur valorisation dans le cadre des indicateurs de qualité (IQM).	Poursuivre le suivi et la coordination entre le SSP et l'OVS pour valoriser et exploiter les données recensées.
3.5	Développer des actions, des plateformes et du matériel de communication à l'usage des EMS pour décrire les missions en faveur de la population	Journée médication	Participation à la table ronde organisée par le Nouvelliste à la Foire du Valais sur la médication. Préparation d'une journée 2025 réunissant les acteurs (médecins, pharmaciens, inf. chefs des EMS) sur cette thématique.	0,2 EPT de chef de projet de janvier à février pour l'organisation du symposium 0,05 EPT si poursuite symposium 1x/an
3.6	Développer des normes informatiques et faire adopter une directive cantonale dans ce	Rapport impact sur les pratiques informatiques	Projet informatique validé par les clients IT SLD Solutions SA. Lien et complément pour en tirer le matériel pour une stratégie validé par le comité de l'AVALEMS.	Audit mené par IT SLD Solutions SA. 0,05 EPT annuels de chef de projet.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
	domaine, identique à celle pour les aspects architecturaux		Première amorce politique déposée (heure des questions de la session de décembre du Grand conseil).	Participation au COPIL du canton sur l'interfaçage des solutions informatiques dans le domaine socio-sanitaire.

CONFIDENTIEL

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

4. Défi « Financement »

Les soins de longue durée ne sont pas un marché libre. Le financement des prestations est encadré et dépend de différents niveaux. Les EMS constatent et anticipent les besoins. Les établissements veillent à une utilisation raisonnée et efficiente des ressources. L'AVALEMS relaie les évolutions nécessaires et s'engage pour que les conditions-cadres permettent de les réaliser.

- Adapter les moyens (communaux, cantonaux et fédéraux) aux prestations (soins, socio-hôteliers)

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
4.1	Réviser le financement des EMS en distinguant les exigences (financées à 100%); les standards (en principe financés à 100%) et les plus-values (peuvent être auto-financées).	Financement des moyens auxiliaires	Problématique intégrée dans le rapport sur le financement des EMS.	Suites rapport financement des EMS
		GT Financement	Dix séances du comité avec la Section des soins de longue durée (SSP). Rapport en finalisation au sein de la section.	Suites rapport financement des EMS et suivi de la mise en œuvre.
4.2	Réduire autant que possible les différences de financement entre les secteurs lorsque les missions sont similaires	Pilote Lindenhof	Visite avec le SSP du Lindenhof et présentation du concept. Intérêt de l'EMS « St. Barbara » (Lötschental) pour une phase exploratoire.	Exploration, initiation du projet et coordination. Soutenir la mise en œuvre. 0,05 EPT chef de projet
		Evolution liste KGL	Projet transmis à CURAVIVA, sans résultat à ce jour.	Avoir un positionnement clair de CURAVIVA sur la suite.

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
4.3	Soutenir les actions nationales qui renforcent la valorisation financière des prestations fournies par les EMS	Accompagner mise en œuvre de EFAS	Aucune action durant la campagne (projet national).	Mise en œuvre 2032, au menu dès 2028 au plus tôt au niveau cantonal.
4.5	Soutenir un financement adéquat des prestations <u>dans le cadre existant</u> (différence avec mesure 4.1)	Litiges avec les assureurs	Courrier type développé et mis à disposition des membres. Procédures en cours de développement avec les membres.	Publication de la procédure au printemps 2025.
		Loterie romande	Suite aux échanges avec l'AVALEMS, les critères demeurent non-transparents mais la charge administrative a été restreinte.	A suivre dans le cadre de la mise en œuvre du rapport sur le financement des EMS

5. Défi « Innovation »

L'AVALEMS promeut et soutient les initiatives de ses membres, en particulier lorsque celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité régionale vis-à-vis des soins de longue durée.

- Encourager et accompagner le développement de l'offre de prestations à domicile ou en logements protégés (repas à domicile, blanchisserie, intendance, animation socioculturelle)
- Promouvoir la régionalisation des compétences et renforcer les liens avec les acteurs locaux
- Informer les membres des nouveautés inhérentes à la branche

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorité 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
5.1	Soutenir le développement et participer à l'élaboration des bases légales qui permettent d'atteindre cet objectif	<p>Suivi collaboration équipes mobiles soins palliatifs (EMSP)</p> <p>Mise en œuvre du concept de santé bucco-dentaire dans les EMS</p>	<p>Critères d'intervention de l'EMSP clarifiés et transmis aux membres. Compétences intégrées dans le référentiel des compétences de la fonction infirmière. Demande de formation intra-muros soins palliatifs en cours.</p> <p>Mise en œuvre du pilote Lalafam sur 3 EMS : Le Glarier, Les Fleurs du Temps et St Joseph avec un évaluateur externe et financement SSP.</p>	<p>Obtenir cartographie des différentes instances cantonales SP – pour communication à nos membres</p> <p>MJM participe à un GT formation continue soins palliatifs selon besoins</p> <p>Résultats du pilote début février et mise en œuvre à suivre selon recommandations.</p>
5.2	Développer des conventions de collaboration avec les représentants des autres acteurs des soins de longue durée			

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorité 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
5.3	Porter dans les plateformes inter-institutionnelles, les intérêts des EMS	Finaliser les tests d'interface DEP et Besadoc	Interface testée dans deux EMS pilotes, fonctionne mais trop chère. Un projet de procédure est prêt, mais il faut des résidents volontaires.	Recommandation COSQ à fournir au comité pour engagement dans la suite du projet.
		Transports et mobilité	Sujet régulièrement repoussé en sous-commission Générations 60+. A l'ordre du jour dès 2025. A été évoqué et travaillé dans le cadre du GT Foyer de jour et dans le rapport sur le financement des EMS.	0.05 EPT de direction au premier semestre
		Logements adaptés/protégés/ de soins	Première partie « adaptabilité du logement » prête. Projet « logement protégés » en conception à la commission 60+ (mandat HES).	0.05 EPT de direction au premier semestre
5.4	Lorsque ces plateformes n'existent pas: les créer ou s'engager pour leur création	Foyers de jour	Réunion des foyers de jour en GT. Rapport remis au comité et validé. Points financiers intégrés dans le rapport sur le financement des EMS.	Suites rapport financement des EMS Consultation révision LSLD Mise en œuvre des autres recommandations : 0.05 EPT de chef de projet dès le 2e semestre.
		Commissions PCI	Commissions PCI (prévention et contrôle des infections) CMS et EMS fusionnées.	Directives OFSP sur les référents à venir Suivi résultats enquête prévalence.
5.5	Développer des plateformes numériques d'échange	Plateformes d'échanges et veille	Projet de de solutions informatiques collaboratives pour favoriser l'échange entre les membres en attente des travaux exploratoires menés par le GVCMS.	Reprise concept du GVCMS et analyse besoins AVALEMS.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorité 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
	entre les EMS (voir point suivant)	Mesures de restriction de la liberté de mouvement	Outil informatique en support a été intégré à BESAdoc.	Mise à jour en cours au SSP.
5.6	Mener une veille scientifique et relayer les innovations auprès des la branche	Suivi dossiers de recherche	Projet non-réalisé faute de ressources.	Initiative ARTISET pourrait prendre le relai au niveau national.

CONFIDENTIEL

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

6. Défi « Communication et marketing »

L'AVALEMS soutient les EMS dans la connaissance et la reconnaissance des prestations qu'ils proposent.

- Adopter et adapter le système de mémentos vaudois pour mieux informer les familles et les résidents sur le système de financement
- Promouvoir les métiers des EMS lors de diverses manifestations / médias (public cible à définir)
- Augmenter les collaborations avec les institutions de formation

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
6.1	Développer des outils d'information sur les prestations et leur financement à destination de la population (inspiration : mémentos vaudois)	Phase 1 projet « Memento »	Memento « Long séjour » prêt à l'impression et implémenté dans le nouveau site internet de l'AVALEMS.	Impression et distribution du support Déploiement de la phase 2 (court séjour ou foyer de jour)
6.2	Coordonner des actions de promotion des prestations des EMS (stratégie annualisée de communication et suivi des actions)	Journée SLD 2025	Date et programme finalisés pour une après-midi commune AVIP/GVCMMS/AVALEMS.	0.05 EPT de Chef de projet au premier trimestre.
6.3	Assumer le rôle de porte-parole des EMS auprès du grand public.		4 interviews radio, 4 interviews presse et 1 intervention TV	

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorités 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
6.4	Développer des éléments de langage et du matériel de communication à l'attention des EMS	Stratégie de communication	Stratégie de communication développée avec le recours à une agence spécialisée (LR Communication).	Validation par le comité et mise en œuvre.
6.5	Moderniser et compléter le portail internet de l'association	Révision du site internet AVALEMS	Design et ergonomie du site internet finalisés.	Publication du nouveau site. Révision de l'Espace membres
6.6	Développer et entretenir un portail inter-institutionnel d'échange de documents			

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

7. Défi « Qualité, prestations et sécurité »

L'AVALEMS s'engage dans la définition des standards de qualité de la branche. L'association coordonne une politique commune de qualité et développe des outils et prestations qui permettent de remplir les standards définis.

- Définir le niveau de qualité des prestations fournies (standards)
- Sensibiliser (via IT-SLD) les EMS aux risques de cyberattaques

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorité 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
7.1	Révision annuelle des critères de Qualivista, en collaboration avec les autorités cantonales	Eviter les doublons entre Qualivista et contrôles SSP	Mandat externe Prof. Gehrlach: <ul style="list-style-type: none"> • Rapport et recommandations d'amélioration de la conduite des audits; • Révision des critères Qualivista ; • Présentation du modèle Argovien. Mandat à la COSQ de continuer les échanges avec l'Office du médecin cantonal en vue de réorganiser la gouvernance de la qualité dans les institutions socio-sanitaire parapubliques. Lorsque pertinent, avec l'appui théorique du professeur Gehrlach.	Réalisation de l'étude avec les auditeurs externes, le canton et les EMS. Soutient par chef de projet 0,05 EPT sur semestre 1.
		LIPDA	Mise à jour des modèles de contrat de travail et de contrat d'hébergement et réalisation d'un disclaimer.	Modèle IT SLD Solutions d'annonce de traitement pour dépôt sur le site du PCPDT. Recommandation de traitement des données de soins.

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24 - 28	Priorité 2024	Bilan au 31.12.2024	Suite / Perspectives
7.2	Développement et diffusion d'informations à l'attention des membres pour améliorer la qualité et la sécurité	Gestion de crise	Deux séances d'information organisées avec les responsables techniques. FAQ pénurie d'énergie publiée dans l'Espace membres.	Créer un dossier thématique.
		Suivi et gestion des incidents critiques et erreurs (CIRS) et des plaintes.	Un groupe de travail a élaboré un dossier thématique et un processus de gestion de l'amélioration continue.	Publication au printemps 2025. Sujet également à reprendre dans le cadre de l'audit des pratiques informatiques.
		Transfert des données entre institutions de soins	Développement d'un set de documents communs de transmission (DMT, DMST). Réticence médicale au HVS, en cours d'appréciation au sein de la direction générale.	Implémentation du DMST dans Carefolio et déploiement du processus de transfert des informations entre les partenaires.
7.3	Collaboration avec IT SLD Solutions SA et soutien des actions de sensibilisation aux risques informatiques		<p>La question d'une « stratégie des investissements informatiques » pour les organisations socio-sanitaires a été posée au Grand conseil en décembre 2024.</p> <p>Un audit des pratiques informatiques sera mené par IT SLD Solutions SA auprès de ses clients. L'AVALEMS participera au design de recherche pour pouvoir utiliser les résultats au niveau stratégique.</p>	

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné